



## Bilan semestriel du contrat de liquidité

Foncière  
Spécialiste des  
murs de commerces

SELECTIRENTE rappelle qu'elle a signé le 9 octobre 2006 avec la société Invest Securities un contrat de liquidité conforme à la charte de Déontologie établie par l'AFEI et approuvée par l'AMF le 22 mars 2005. Le 30 septembre 2010, le Directoire a renouvelé le programme de rachat d'actions après en avoir été autorisé par l'Assemblée Générale du 31 mai 2010.

Au titre de ce contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 31 mars 2011 :

- 3 108 titres
- 155 587,33 euros

Il est rappelé que lors du renouvellement du programme en date du 30 septembre 2010, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 4 248 titres
- 101 573,83 euros

Aucune autre opération entrant dans le champ du programme de rachat d'actions n'est en cours.

Contacts :

**SELECTIRENTE**

Jean-Marc PETER

Directeur Général Adjoint SOFIDY

Tél. 01 69 87 02 00

[www.selectirente.com](http://www.selectirente.com)

Eurolist C d'Euronext Paris

Code ISIN : FR0004175842

Mnémonique SELER